

Zadistes : le risque de

La décision sur l'aéroport et l'évacuation des militants qui occupent Notre-Dame-des-Landes sont imminentes. Les forces de l'ordre craignent que les zadistes partent occuper d'autres sites de projets contestés en France. Revue des dossiers contestés.

Le Premier ministre Édouard Philippe annoncera dans les prochains jours s'il décide de réaliser ou d'abandonner le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Un dossier hautement sensible sur lequel tous les gouvernements successifs ont été incapables de trancher depuis la première ZAD comme Zone d'aménagement différé en 1974.

Entretemps, la ZAD est devenue une « Zone à défendre », occupée par des opposants à l'aéroport depuis août 2009 eux-mêmes baptisés zadistes. Même s'il décide d'abandonner le projet, le gouvernement a prévu d'évacuer les occupants du site.

Les forces de l'ordre s'attendent à de la résistance des alter-

mondialistes et des militants de l'ultra-gauche qui ont fait de Notre-Dame-des-Landes le symbole de toutes leurs luttes. « C'est un camp retranché. On sait qu'il y a des explosifs, des trous, des arbres coupés avec des pièges », prévient la ministre Jacqueline Gourault, rattachée au ministère de l'Intérieur. Elle craint des violences si le gouvernement doit user de la force, « en dernier recours ». Les forces de l'ordre feront tout pour éviter un nouveau drame, trois ans après la mort de Rémi Fraïsse, le jeune écologiste tué par une grenade offensive en octobre 2014 sur le chantier du barrage de Sivens (Tarn). Le non-lieu dont vient de bénéficier le gendarme auteur du tir de grenade n'est pas de nature à apaiser les tensions.

« La convergence des luttes »

L'évacuation de la ZAD inquiète les autorités. Elles craignent qu'une partie des zadistes chassés de Notre-Dame-des-Landes

partent rejoindre d'autres sites de projets contestés, au nom de « la convergence des luttes » qui a tenu en éveil Nuit Debout en 2016 avant que le mouvement ne s'épuise. Une cinquantaine de lieux sont surveillés par la Sous-direction de l'anticipation opérationnelle (SDAO), le service de renseignement de la gendarmerie nationale, dont 12 sont considérés comme des foyers de contestation particulièrement sensibles.

Actuellement, trois sites sont occupés de manière permanente. Dans la Meuse, une trentaine d'activistes occupent le Bois Lejuc pour s'opposer au projet Cigeo de centre d'enfouissement de déchets nucléaires de Bure. Ce lieu devenu emblématique de la lutte des antinucléaires pourrait bien devenir le prochain Notre-Dame-des-Landes. En Isère, une poignée de zadistes campent depuis trois ans sur le site de Roybon pour lutter contre le projet de centre de vacances Center Parcs, en parallèle à une bataille juridique. Près de Stras-

bourg, les opposants au projet de contournement autoroutier ont installé une ZAD et des cabanes en bois il y a six mois.

Des manifestations partout en France ?

Les gendarmes ont également dans leur viseur le projet de centre commercial Europa-City d'Immochan dans le Triangle de Gonesse, en région parisienne, et le projet de tunnel ferroviaire Lyon-Turin entre la France et l'Italie, mis en sommeil puis relancé il y a quelques mois. Mais c'est sur le versant italien que la contestation avait été la plus forte.

L'intervention des forces de l'ordre à Notre-Dame-des-Landes risque aussi de déclencher des mouvements de protestation un peu partout en France. Des appels à manifester ont été lancés dans un grand nombre de grandes villes et de villes moyennes le jour même de l'évacuation et des lieux de rendez-vous circulent sur les réseaux sociaux.

Luc CHAILLOT

Bure, une zone potentiellement explosive

Les zadistes de Notre-Dame-des-Landes s'apprentent à mettre le cap à l'est. Plus précisément à Bure, commune située aux confins de la Meuse et de la Haute-Marne. Le site du sud-meusien est destiné à accueillir un centre d'enfouissement de déchets nucléaires à vie longue à horizon 2025/2030. Le projet Cigéo (Centre industriel de stockage géologique) estimé à 25 milliards d'euros par Ségolène Royal en 2016 et qui remonte au début des années 90, pourrait bien devenir le nouveau cœur névralgique de la contestation écologique radicale si le président de la République renonce au projet de nouvel aéroport à Nantes. Des contacts existent de longue date entre les zadistes de Notre-Dame-des-Landes et les antinucléaires de Bure. Un rassemblement en Meuse est envisagé courant février. Des manifestations, marquées par des affrontements violents entre opposants et forces de l'ordre ont déjà défrayé la chronique. Le 15 août dernier, un jeune Dijonnais a eu le pied déchaqueté. Il attend toujours que sa plainte soit examinée.

2 000 emplois à la clef

Les contestataires prennent progressivement leurs quartiers autour du site du laboratoire que l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) a construit

pour mener ses recherches. À Bure même, les anti-nucléaires ont racheté voici une dizaine d'années un corps de ferme au cœur du village, qu'ils ont baptisé « maison de la résistance ». D'autres achètent pour une bouchée de pain des maisons dans les villages environnants dès que l'occasion se présente.

La situation se tend. La population s'agace des contrôles incessants des forces de l'ordre. En septembre, sur réquisition du parquet de Bar-le-Duc, 150 gendarmes ont investi quatre lieux occupés par les opposants au projet Cigéo. Mortiers, fusées et autres engins explosifs, ainsi que de la drogue ont été saisis, notamment à « la maison de la résistance ».

Le développement économique du secteur se fait attendre. Malgré la constitution d'un GIP (Groupeement d'intérêt public) entre la Meuse et la Haute-Marne, abondé par 30 M€ par an. Le laboratoire de l'Andra pourrait garantir 200 emplois pérennes. Le projet Cigéo serait susceptible d'en offrir entre 1 500 et 2 000. Sous réserve que la décision de création officielle du site soit effectivement prise en 2019 comme prévu. Car, pas plus tard qu'hier, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) vient de demander à Cigéo, une nouvelle fois, de revoir sa copie...

Philippe RIVET



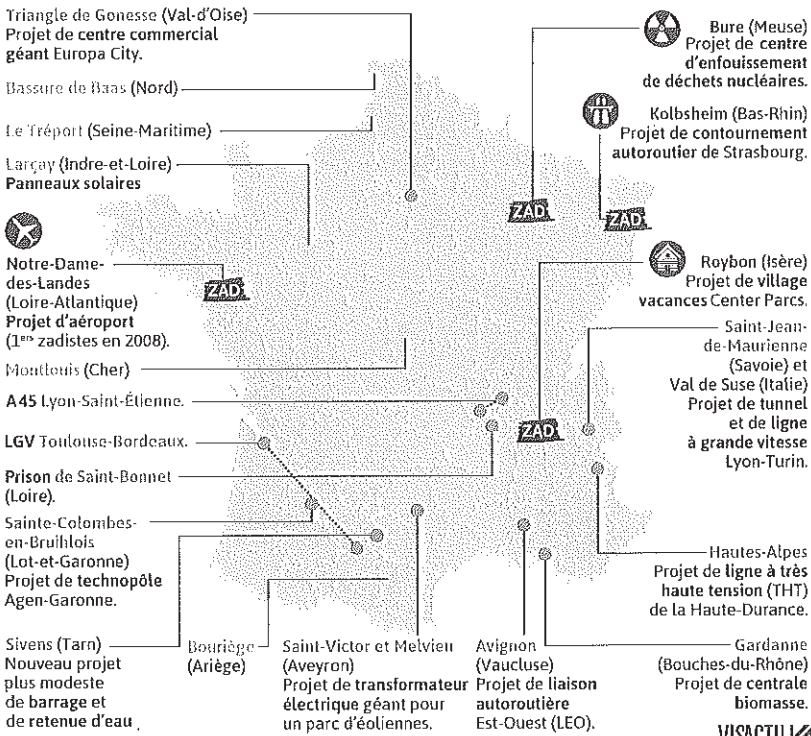
Situé à la limite de la Meuse et de la Haute-Marne, le laboratoire souterrain de Bure préfigure à 500 mètres sous terre le futur centre de stockage de déchets nucléaires. Photo archives AFP

contagion nationale

FRANCE

LA CARTE DES PRINCIPAUX PROJETS CONTESTÉS

ZAD occupées Zones de tension Parcs éoliens ou photovoltaïques contestés



*zones à défendre

VISACTU

REPÈRES

Le oui à 55,17 % à l'aéroport

Le 26 juin 2016, les électeurs de Loire-Atlantique approuvent à 55,17 % le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes lors d'un référendum voulu par François Hollande. Les résultats étaient divisés selon les communes. Dans les villes les plus proches du futur aéroport, les habitants se sont opposés au projet.

Les partisans de l'aéroport demandent que le résultat de cette consultation soit respecté.

Les opposants remettent en cause la pertinence de ce référendum limité au seul département de Loire-Atlantique.

Le fiasco de la tentative d'expulsion en 2012

En octobre 2012, l'opération César échoue à déloger les zadistes, malgré près de 2 500 CRS et gendarmes mobiles.

Elle est interrompue après

avoir fait plusieurs blessés dans les deux camps et détruit 13 bâtiments de ferme et 25 « lieux de vie ». Dans son livre Chaque jour compte, l'ancien premier ministre Bernard Cazeneuve estime qu'il faudrait aujourd'hui dépêcher près d'un tiers des forces mobiles françaises pour évacuer la ZAD occupée par 400 à 500 personnes.

L'État cherche-t-il à annuler le contrat avec Vinci ?

Selon un ministre cité par France Info, l'État étudierait la possibilité de contester juridiquement le contrat signé avec Vinci pour construire et exploiter l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes pendant 55 ans.

En cas d'abandon, le groupe pourrait réclamer jusqu'à 350 millions d'euros d'indemnités. Le ministre dénonce « une clause tellement favorable au concessionnaire qu'elle en est suspecte ».

« Quelle que soit la décision, qui n'est pas prise, j'ai un seul vœu sur ce projet : que les choses se fassent de façon pacifiée et pacifique. On est dans un pays qui est déjà tendu pour un certain nombre de raisons, qui est dans un contexte sécuritaire pour le moins inhabituel, je ne veux pas ajouter de la tension à la tension. »

Nicolas Hulot
Ministre de la Transition écologique et solidaire

Nantes : autorités et occupants se préparent à l'évacuation de NDDL

Contesté depuis 45 ans, le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes est devenu l'emblème des luttes environnementales dans le pays. Selon une source policière, environ 150 personnes vivent en permanence sur le site. Le Premier ministre l'a promis : quelle que soit la décision concernant le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, il ordonnera l'évacuation du site qui s'étend sur 1 650 hectares. Pour les « zadistes », c'est un « bocage » où ils construisent « pas à pas depuis des années des formes de vie, d'habitat et d'activités fondées sur le partage, la rencontre ». Pour les autorités, la ZAD ressemble plutôt à un « camp retranché » qui compte dans ses rangs des « militants extrémistes » prêts à en découdre violemment avec les forces de l'ordre. « Miradors », « tranchées », « engins incendiaires » font craindre le pire aux forces de l'ordre. « On présente les pièges, les tunnels, les boules de pétanque avec les lames de rasoir. On pourrait en rire mais ça a des objectifs politiques. [...] Ces campagnes visent à stigmatiser, diviser, isoler », réagit un zadiste. Selon lui, présenter les occupants de la ZAD comme « 150 fous furieux [...] » cela vise à faire peur aux gens pour justifier une opération de répression brutale ».

Questions à



DR

Philippe Subra Professeur à l'Institut Français de Géopolitique Université Paris 8 (*)

« L'évacuation va rendre disponibles des dizaines de zadistes »

Quelle est la « recette » d'une zone à défendre ?

Les ZAD apparues en France ces dernières années concernaient des projets extrêmement différents mais elles ont des caractéristiques en commun. Elles se greffent sur des conflits existants, parfois depuis des années, dans lesquels étaient impliqués des opposants locaux ou écologistes, en situation de faiblesse face au « rouleau compresseur » de l'aménagement et qui ont vu dans l'arrivée des zadistes un renfort inespéré. Celles qui durent sont implantées sur un terrain qui favorise la défense de la ZAD face aux tentatives d'expulsion. La proximité d'une grande ville, avec si possible des étudiants, plus sensibles que d'autres aux questions environnementales et aux idées altermondialistes, est un atout, car de ces populations vient un soutien militant ou financier.

Quelles différences pouvez-vous établir entre des opposants dits classiques et des « zadistes » ?

Les opposants classiques sont des riverains menacés par des nuisances futures, des agriculteurs menacés d'expropriation, des « petits élus », des militants écologistes. Leur combat se limite à obtenir

l'abandon du projet. Les zadistes sont des militants altermondialistes pour qui la lutte menée ici n'est qu'une bataille dans un combat plus large et planétaire. L'abandon du projet quand il se produit est un succès pour les zadistes, mais la poursuite du conflit n'est pas une mauvaise affaire non plus pour eux car elle permet de continuer le travail de propagande.

À votre avis, l'évacuation de NDDL va-t-elle engendrer la création, ou le renforcement d'autres ZAD ?

C'est un risque réel. L'évacuation, logique si la construction de l'aéroport est finalement décidée, mais pas indispensable en cas d'abandon du projet, va rendre disponibles pour d'autres combats, ailleurs en France, des dizaines de zadistes et des milliers de sympathisants qui jusque-là étaient « fixés » par la lutte très médiatisée de Notre-Dame-des-Landes. Un des projets les plus menacés est bien sûr Cigeo à Bure, dans la Meuse.

Propos recueillis par Tamouna DADIANI

> (*) auteur de Zones à défendre, de Sivens à Notre-Dame-des-Landes, Éditions de l'Aube, 2016.